

# ASSEMBLÉE NATIONALE

## 10ème législature

Agriculture : budget Question écrite n° 8378

#### Texte de la question

M. Francois Cornut-Gentille attire l'attention de M. le ministre de l'agriculture et de la peche sur la diminution des credits consacres a l'animation rurale. En effet, une telle reduction mettrait en peril le mouvement des foyers ruraux, a l'echelon national, mais surtout compromettrait l'existence des foyers de base en milieu rural. Or, un foyer rural est un lieu de rencontre et d'echanges pour toutes les categories socioprofessionnelles. Leur presence contribue a creer une veritable animation dans de tres nombreuses communes et joue un role essentiel dans le dynamisme culturel et social des zones rurales. Aussi, il lui demande s'il ne lui semble pas necessaire de revenir sur cette disposition et quelles mesures il compte mettre en place pour preserver l'existence des foyers ruraux qui sont une reelle composante de l'amenagement du territoire.

### Texte de la réponse

Les propositions du ministere de l'agriculture et de la peche pour la loi de finances 1994 et les debats parlementaires ont permis de maintenir les credits du chapitre 43-23 destines au soutien des activites associatives au niveau de ce qui avait ete vote lors de la loi de finances initiale 1993. Par ailleurs, face aux enjeux que pose l'evolution du monde rural, le ministere de l'agriculture et de la peche s'apprete a engager une large concertation avec les mouvements associatifs pour definir de nouvelles perspectives, mais egalement de nouvelles regles pour mieux organiser la cooperation entre les associations et les pouvoirs publics. Ces mesures devraient conforter le role fondamental des associations dans le developpement rural comme acteurs de la vie sociale et culturelle et porteuses d'innovation, voire de diversification des activites economiques.

#### Données clés

Auteur : M. Cornut-Gentille François

Circonscription: - RPR

Type de question : Question écrite Numéro de la question : 8378

Rubrique : Ministeres et secretariats d'etat Ministère interrogé : agriculture et pêche Ministère attributaire : agriculture et pêche

Date(s) clée(s)

Question publiée le : 29 novembre 1993, page 4196 Réponse publiée le : 10 janvier 1994, page 126